

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 31 (2001)
Heft: 10

Artikel: Jeanne Egger : un engagement total au nom de la dignité
Autor: Hug, Charlotte
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-828464>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

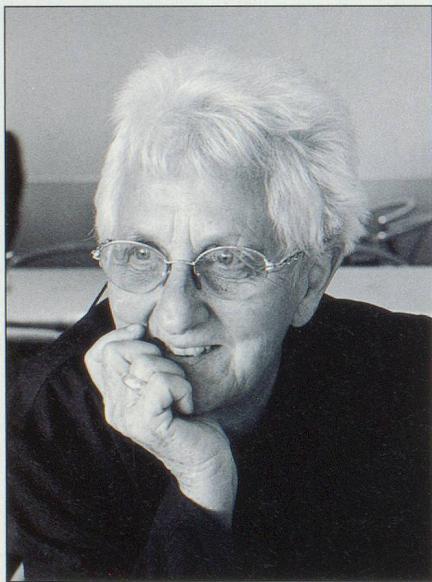
Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jeanne Egger

Un engagement total au nom de la dignité

Elle a fait toute sa carrière au sein du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). A l'âge de prendre sa retraite, le goût de l'humanitaire n'a pas lâché Jeanne Egger, qui a fondé l'association *Dignité en détention*.



Jeanne Egger:
son cœur est en Afrique

Son parcours commence à une époque où la plupart des professions ne se déclinent pas au féminin, à l'exception de celles de secrétaire, infirmière, nurse, cuisinière, coiffeuse... Jeanne Egger naît en Belgique, dans les années où l'Europe danse le charleston. Son père est planteur. Il va et vient, avec son frère et ses amis, entre la Belgique et l'Afrique. Les gènes de Jeanne Egger vont s'imprégner de cette vie nomade.

Elle suit le gymnase pendant les années de guerre. Des professeurs sont mobilisés, des alertes obligent sa famille à s'éparpiller dans la nature. Jeanne connaît les fouilles sur le chemin de l'école, les cama-

rades arrêtés, exécutés. «Moi qui bénéficiais de la protection de l'Ambassade de Suisse, j'étais une privilégiée, confie-t-elle. Pas de travail obligatoire en Allemagne et, en prime, chaque mois un colis de vivres parmi lesquels du chocolat et du Gruyère.»

Toute jeune, elle rêve de hauts faits dans la Résistance, puis de la blouse blanche du médecin. Poussée par son père, elle entreprend des études supérieures de commerce, puis devient secrétaire du Conseil des Eglises protestantes de Belgique.

Déléguée au Congo

Deux ans plus tard, Jeanne Egger part à son tour pour le Congo belge. En 1960, année qui marque l'indépendance de ce pays, lorsque le CICR installe sa première mission en Afrique, elle y est envoyée comme «secrétaire», la carrière de déléguée étant évidemment réservée aux hommes.

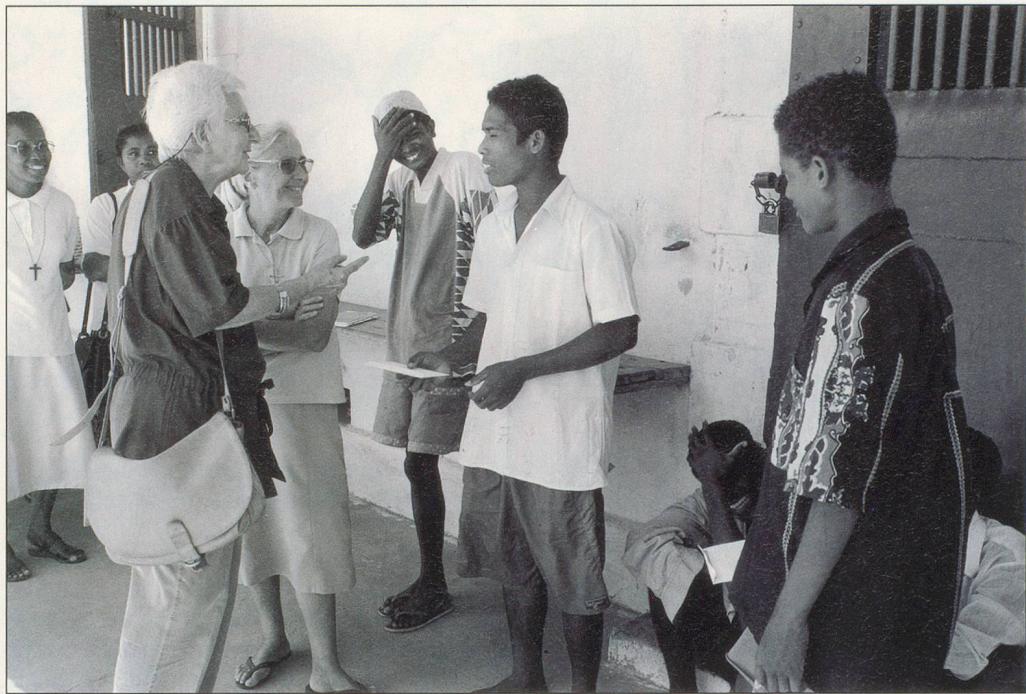
En 1963, sous la pression d'un délégué honoraire basé en Rhodésie, le Comité lui accorde le badge et le titre de déléguée du CICR, la première, semble-t-il. Partie pour trois mois au Congo, elle y reste cinq ans. C'est le début d'une carrière d'un quart de siècle: déléguée, chef de délégation, chef de *task force* à Genève pour l'Afrique australe lors des conflits Rhodésie/Zimbabwe et Angola, Rwanda, Burundi, Moyen-Orient, première guerre israélo-arabe, Chypre, déléguée régionale, cheffe adjointe de division à Genève. Son bagage de déléguée a été entre-

temps complété par des cours de santé publique à l'Institut de médecine tropicale d'Anvers. En 1987, c'est l'heure de la retraite... avec quelques missions ponctuelles pour le CICR, toujours en Afrique.

Une retraite bien remplie

C'est alors qu'un magistrat du Burkina-Faso, directeur du service pénitentiaire de ce pays, qui assistait régulièrement à des séminaires organisés par le CICR, lui présente un projet auquel il songeait depuis quelques années: construire des dispensaires dans les prisons de son pays. Convaincue qu'il faut une entité morale à une telle entreprise pour la rendre crédible auprès des donateurs potentiels, Jeanne Egger songe à la création d'une association. Les anciens collègues qu'elle contacte répondent immédiatement présent.

Jeanne Egger est bien décidée à s'investir à fond dans cette nouvelle activité. Elle sait par expérience combien les besoins sont grands dans les prisons des pays africains. De plus, les collègues qui l'ont rejointe pour créer *Dignité en Détention* (*DiDé*) ont tous été des délégués visiteurs de prison. Comme elle, pendant des années, ils ont accompli leur mandat en se rendant compte qu'au-delà des missions du CICR, il existe d'autres tragédies, d'autres détenus qu'on ne peut pas atteindre ni aider, parce que cela ne fait pas partie de leur domaine d'intervention. Il y a par exemple, en prison, des détenus de droit commun, des femmes et des enfants aussi. Or, le CICR s'occupe uniquement des prisonniers de guerre, des détenus politique ou de sécurité. Sa mission s'arrête là. Jeanne Egger éprouve donc la frustration de ne pas avoir pu soulager certaines misères, parce qu'elle n'en avait pas le droit dans le cadre



A Madagascar, grâce à DiDé, ces mineurs ont retrouvé une vie décente

de sa fonction de déléguée. Elle se rappelle combien il est dur, quand on visite les prisons, de devoir dire: «Nous regrettons, mais ce n'est pas notre mandat et nous ne pouvons pas intervenir...»

Ce premier dispensaire réalisé au Burkina-Faso constitue donc une heureuse expérience, d'autant plus que DiDé a pu compter sur un partenaire fiable, ce qui l'incite à s'engager ensuite dans un projet d'élevage pour permettre aux détenus de se nourrir, voire de gérer une partie de l'élevage pour avoir finalement un petit pécule. DiDé a l'occasion de participer à un séminaire qui réunit des directeurs pénitentiaires d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest. L'association se fait ainsi connaître. Le bouche-à-oreille fonctionne et les demandes arrivent.

Quand on lui demande si DiDé n'a pas envisagé de travailler hors de l'Afrique, Jeanne Egger précise que c'est d'Afrique que viennent les besoins les plus essentiels, les plus vitaux. «Nous avons eu des demandes venant d'Amérique latine. Mais là, les besoins dans les prisons se situent à un niveau supérieur. C'est un besoin d'encadrement, notamment payer des salaires à des psychologues ou à des agents

sociaux. En Afrique, on a besoin de latrines ou que les détenus puissent s'alimenter. Or l'argent manque pour répondre à ces besoins vitaux. On peut se demander pourquoi ils ne sont pas couverts par l'Etat. Mais il faut savoir que ces gouvernements africains – ceux des pays situés au sud du Sahara – n'ont même pas de quoi assurer la santé de l'ensemble de la population, des citoyens qui vivent en liberté. Il est évident que les détenus viennent après. A Madagascar, par exemple, le gouvernement octroie au service pénitentiaire l'équivalent de 50 centimes suisses par jour pour nourrir les détenus. Que fait-on avec ça?»

Priorité aux enfants

La priorité de DiDé, celle qui tient le plus à cœur à Jeanne Egger, «c'est d'apporter une solution au problème que constituent tous ces enfants qu'on trouve dans les prisons, entourés d'adultes, auxquels on n'enseigne rien, si ce n'est la violence, et qui subissent les pires sévices. Nous voulons les sortir des prisons et les placer dans des maisons spécialisées où ils seront instruits, où ils pourront apprendre un métier. Si cela est vraiment impossible, il faudrait au moins

construire un pavillon séparé où ils pourraient vivre et apprendre.»

DiDé fêtera ses dix ans d'existence en 2002. Depuis le début de cette année, l'association est devenue une fondation sur laquelle Jeanne Egger continue de veiller, de toute sa volonté attentive et engagée. Membre du Conseil de fondation, elle voit l'avenir avec un optimisme réaliste. Pour faire face à ses engagements, DiDé peut compter sur la fidélité de 180 membres, sur des donateurs ponctuels, sur l'appui d'autres fondations et de certaines communes.

La Fondation DiDé est consciente qu'elle doit se faire connaître hors de la Suisse romande. Son nouveau secrétaire exécutif, un ancien délégué du CICR originaire de Suisse alémanique, très au fait de la problématique carcérale et de celle des pays en voie de développement, devrait aider à faire de DiDé une institution nationale.

Charlotte Hug
Photos: Anne-Marie Grobet

SOUTENEZ DiDé

Vous pouvez apporter votre soutien à la Fondation Dignité en détention de trois manières: en devenant membre de DiDé; en soutenant directement un projet par votre don; en achetant des cartes de vœux et de correspondance.

Pour cela ou pour tout autre renseignement, adressez-vous à: DiDé – Dignité en Détention, 3 rue du Stand, 1204 Genève. Tél. 022/800 39 09.

E-mail: dide@span.ch

Pour un don: CCP 12-15797-7 ou UBD Genève 203 408 00 W.